



Saint-Flour communauté,  
Pôle de pleine nature  
Tél. 04 71 23 52 75  
[www.pays-saint-flour.fr](http://www.pays-saint-flour.fr)

-  **Départ : Le Couffour Chaudes-Aigues**
-  **40 mn**
-  **1.5 km**
-  **180 m**
-  **Boucle**
-  **Bleu**

## LES + RANDO

Cette randonnée traverse des forêt et permet de s'approcher du château du Couffour. Beaux points de vue depuis les hauteurs de Chaudes-Aigues.

Petite randonnée, la montée au Couffour à travers la forêt de hêtres est agréable. Elle débouche sur le plateau et le château du Couffour. La descente est rapide. Un superbe point de vue vous permettra de dominer CHAUDES-AIGUES et la vallée du Rementalou.



SUIVRE LE BALISAGE



Continuer tout droit



Tourner à gauche



Tourner à droite



Mauvaise direction

[www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)

08 99 71 02 15

URGENCES :

15

17

18

112

SAMU POLICE POMPIERS

NUMERO D'URGENCES EUROPEEN

**SIGNALER  
UN PROBLÈME**  
[sentinelles.sportsdenature.fr](http://sentinelles.sportsdenature.fr)

  
**SURICATE**  
TOUS SENTINELLE DES SPORTS DE NATURE  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PÉRIODES D'ACCESSIBILITÉ** : Toute l'année.  
**BALISAGE** : Bleu

Accès au point de départ : depuis CHAUDES-AIGUES, prendre direction Rodez. Après la gendarmerie, prendre à droite la route d'Espinasse sur 250 mètres et se garer à gauche au niveau de l'aire de repos.

Départ : Depuis le parking, prendre le chemin qui monte dans le bois de hêtres. À la sortie du bois prendre le sentier à travers la prairie.

1. Prendre à gauche le chemin qui rejoint le camping.

2. Après le bâtiment d'accueil, prendre à gauche le chemin qui descend dans la hêtraie (beau point de vue sur CHAUDES-AIGUES) pour rejoindre le parking de départ.

## LE CHÂTEAU

Le donjon et le corps de logis servant de ferme que l'on peut voir aujourd'hui ne sont que les vestiges de l'importance forteresse flanquée de 7 tours que fut le château du Couffour au XIVème.

## L'HISTOIRE

Descendante de ROBERT DE SAINT URCIZE, premier seigneur de Chaudes-Aigues au XIème siècle, BLAVIA apporta en dot le fief du Couffour à son époux FALCON DE REVEILHAC, noble du Gévaudan qui fonda la Baronnie du Couffour au GERAUD DE REVEILHAC, son petit fils ou arrière-petit-fils fut Seigneur du Couffour en 1290. Son fils ETIENNE adopta, à la fin du XIIIème le surnom de BESSE.

En 1406, JEAN DE BESSE vendit ou donna les terres à ANTOINE DE ROCHEDRAGON, Seigneur de Yolet. Le plus illustre des ROCHEDRAGON fut CHATTARD DE ROCHEDRAGON que le Duc de Berry nomma gouverneur de Carlat.

À la fin de l'an 1531, le domaine passa dans la famille de LA ROQUE et GUILLAUME DE LA ROQUE en fut Seigneur en 1539.

En 1579, les Huguenots occupaient le château. En 1600, GUILLAUME DE PELAMOURGUE devint Seigneur du Couffour et, en 1626, GEORGES DE PELAMOURGUE lui succéda. Il eut une fille, la célèbre GABRIELLE qui apporta en dot le Couffour à JEAN DE MONTVALLAT son cousin, qu'elle épousa.

Durant 25 ans le château fut le théâtre d'orgies sanglantes dignes de la Tour de Nesle. GABRIELLE eut deux enfants : une fille, CATHERINE, mariée à JACQUES DE PUEL, et un fils, FRANCOIS DE MONTVALLAT qui prit part aux exactions de sa mère. Mis en justice par le Procureur du Roi, GABRIELLE, son fils FRANCOIS DE MONTVALLAT et leurs comparses furent condamnés à mort. Cette condamnation ne concernait pas JEAN DE MONTVALLAT qui prit du service dans l'armée. FRANCOIS bénéficia de la clémence royale et embrassa la carrière des Armes. GABRIELLE, malgré l'arrêt rendu, ne fut pas exécutée.

La Baronnie revint à JACQUES DE PUEL qui, en 1667, prit le titre de coseigneur de Chaudes-Aigues. Devenue veuve, MARGUERITE, sa fille épousa MARC ANTOINE DE MALEFOSSE qui décéda en 1744. MARGUERITE sollicita, en vain, auprès de l'intendant ROSSIGNOL l'octroi de la Baronnie de Chaudes-Aigues vacante à la mort du dernier des BOURBON-MALAUZE.

Le 15 avril 1775, ALEXANDE JEAN BAPTISTE DE MALEFOSSE fit hommage au Comte d'Artois, duc d'Auvergne, pour ses terres du Couffour. Cet hommage fut le dernier acte public de la famille du Couffour en Haute Auvergne. Au XVIIIème, ALEXANDRE vendit le domaine du Couffour à PIERRE BARLIER DU SARGE, bourgeois de la Ville dont le fils PIERRE GUILLAUME devint seigneur du Couffour et coseigneur de Chaudes-Aigues en 1789.

Ainsi, à la veille de la Révolution, le fief du Couffour échappait à la Noblesse pour devenir la propriété de riches bourgeois.

Le domaine est aujourd'hui propriété de la Commune de CHAUDES-AIGUES

